

LE PROJET

MSC Investissements Canada Inc. désire réaliser un projet immobilier sur l'îlot délimité par les rues Sainte-Catherine Est, De Champlain, Gareau et Alexandre-DeSève, entre le parc Charles-S.-Campbell au sud et le complexe TVA au nord. La réalisation du projet Le Bourbon impliquerait la démolition d'un édifice commercial construit principalement durant les années 90 et inoccupé depuis une dizaine d'années, puis la construction d'un bâtiment mixte de neuf étages.

Le bâtiment projeté accueillerait un rez-de-chaussée commercial, la possibilité d'un étage de bureau dédié au Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal (CCGLM), 95 logements et 72 places de stationnement souterrain.

DÉMARCHE

SÉANCE D'INFORMATION

9 février 2017, 19 h *



Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet (salle 1205)
Métro Beaudry



Halte-garderie offerte si
inscriptions suffisantes
au ocpm.qc.ca/bourbon

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

POUR PRÉSENTER UNE OPINION ORALE OU ÉCRITE

2 mars 2017

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

7 mars 2017, 19 h *



Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet (salle 200)
Métro Beaudry

PUBLICATION DU RAPPORT

Pour recevoir le rapport dès qu'il sera rendu public,
abonnez-vous à notre infolettre au ocpm.qc.ca

* Des séances supplémentaires pourraient
être ajoutées au besoin, consultez
ocpm.qc.ca/bourbon



Consultation publique PROJET IMMOBILIER LE BOURBON



Première séance publique

9 février 2017, 19 h

Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet
Métro Beaudry



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

ocpm.qc.ca

OBJET DE LA CONSULTATION

La modification proposée au Plan d'urbanisme vise à rehausser la hauteur et la densité aux abords de la rue Sainte-Catherine, entre l'avenue Papineau et la rue Alexandre-DeSève dans l'axe de la « Cité des ondes ». Cette zone aurait ainsi un plafond de hauteur de 35 m, (actuellement 16 m) et un coefficient d'occupation du sol (COS) d'au plus 6 (actuellement 4).

Le projet de règlement soumis à la consultation, s'il était adopté, permettrait d'autoriser la construction du projet immobilier Le Bourbon ainsi que de reconnaître le complexe TVA, actuellement en droits acquis.

PLAN DU SITE



Source : Atelier Christian Thiffault

MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la charte de la ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

TOUTE LA DOCUMENTATION

ocpm.qc.ca/bourbon

Il est aussi possible de consulter les documents imprimés aux bureaux de l'OCPM et lors des séances publiques

QUESTIONS ET INSCRIPTIONS

Gilles Vézina

Attaché de recherche et de documentation
(514) 872-8510
documentation@ocpm.qc.ca